Nations Unies S/PV.9882

Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

Provisoire

9882e séance

Jeudi 20 mars 2025, à 10 heures

New York

Présidente :	Mme Lassen	(Danemark)
Membres :	Algérie	M. Koudri
	Chine	M. Sun Zhiqiang
	États-Unis d'Amérique	Mme Shea
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Bonnafont
	Grèce	M. Sekeris
	Guyana	Mme Rodrigues-Birkett
	Pakistan	M. Akram
	Panama	M. Alfaro de Alba
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M. Žbogar
	Somalie	M. Osman

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

25-07195 (F)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, et M. Eli Sharabi.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

M. Khiari (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité sur la situation humanitaire à laquelle sont confrontés les otages restants à Gaza.

D'emblée, je tiens à rendre hommage à M. Eli Sharabi et à sa remarquable résilience en dépit des douleurs incommensurables et des pertes immenses qu'il a subies. Je lui présente mes condoléances pour la perte tragique de sa famille tant aimée, sa femme, ses deux filles et son frère. Je lui exprime, ainsi qu'à tous les otages, vivants ou décédés, et à leurs familles et proches, mon plus profond respect et tout mon soutien. Une fois encore, j'adresse mes plus sincères condoléances à toutes les familles endeuillées qui ont perdu des membres de leur famille et des êtres chers pendant et après les attaques abominables menées par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens en Israël le 7 octobre 2023.

L'ONU continue de condamner sans équivoque les actes de terreur abjects perpétrés le 7 octobre et la poursuite de la détention d'otages à Gaza. Rien ne saurait justifier les homicides intentionnels, la torture, la violence sexuelle et la destruction – des familles entières assassinées, brûlées dans leurs maisons ou prises en otage. Les événements de cette journée abominable ne seront jamais oubliés. La participation d'otages rescapés aux séances du Conseil de sécurité, leurs témoignages déchirants et le calvaire qu'ils ont subi pendant de longs mois constituent un rappel brutal, mais aussi un symbole crucial d'endurance et d'espoir pour celles et ceux qui attendent toujours de voir leurs proches rentrer chez eux. Depuis les attaques, le Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires des Nations Unies ont régulièrement rencontré des familles d'otages et ont été profondément touchés par leurs témoignages, ainsi que par les tourments et l'angoisse qu'ils ont endurés.

Le cessez-le-feu et l'accord de libération d'otages qui sont entrés en vigueur le 19 janvier ont offert une lueur d'espoir et de répit en permettant à 25 otages israéliens de retrouver leurs proches et en restituant à leurs familles les dépouilles de huit otages décédés, qui ont été tués le 7 octobre ou pendant leur captivité. Leur libération

et leur retour ont malheureusement aussi été un moment de grande angoisse, car la plupart des otages vivants ont été exhibés devant des foules, et les cercueils des défunts, y compris ceux de deux jeunes enfants tués en captivité, ont été exposés publiquement par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens au cours de cérémonies ignobles qui ont violé le droit international. L'ONU n'a eu de cesse de condamner le défilé de cercueils contenant les corps d'otages israéliens décédés et les manifestations publiques accompagnant la libération d'otages vivants ou décédés, y compris les déclarations faites sous la contrainte.

À ce jour, au moins 59 otages, vivants ou décédés, dont le corps du frère d'Eli, Yossi Sharabi, sont toujours retenus par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens. Les témoignages des personnes libérées racontent de manière terrifiante leur captivité, notamment les tortures physiques et psychologiques, les violences sexuelles et les privations, laissant entendre que les otages toujours entre les mains du Hamas continuent de vivre dans des conditions effroyables, victimes de traumatismes et de souffrances depuis leur enlèvement. Ils doivent être libérés immédiatement et sans condition. Jusqu'à leur libération, ils doivent pouvoir recevoir la visite et le soutien du Comité international de la Croix-Rouge et être traités avec dignité et respect, conformément aux principes humanitaires.

La reprise des hostilités le 18 mars ajoute au désespoir et à l'incertitude pour les otages restants, leurs familles et leurs proches. Cette reprise des hostilités sur fond d'intenses frappes aériennes israéliennes à Gaza est également dévastatrice pour la population civile de la bande de Gaza. Des centaines de Palestiniens ont été tués, y compris des femmes et des enfants. Depuis la reprise des hostilités, un fonctionnaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets a également été tué et plusieurs autres blessés. Le Commissaire général Lazzarini, de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a également indiqué qu'au cours des derniers jours, cinq autres membres du personnel de l'UNRWA ont été tués. Je réaffirme que les civils doivent être protégés, y compris le personnel des Nations Unies. Les droits et la dignité de toutes les personnes touchées par le conflit, que ce soit en Israël, dans le Territoire palestinien occupé ou ailleurs, doivent être respectés et protégés. Nous appelons toutes les parties à respecter les obligations que leur imposent le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. La reprise des hostilités menace tous les civils à Gaza.

Je me fais l'écho de l'appel du Secrétaire général à la reprise de négociations sérieuses, au respect du cessez-le-feu, au rétablissement d'un accès humanitaire sans entrave et à la libération immédiate et inconditionnelle des otages restants. Chaque jour qui passe nous éloigne un peu plus de notre objectif qui est de ramener chez eux les derniers otages en toute sécurité . C'est également ce qui ressort très clairement des réflexions présentées par l'otage secourue, Mme Noa Argamani, au Conseil le mois dernier (voir S/PV.9868), lorsqu'elle nous a dit que chaque moment passé en captivité était vécu dans le danger. La reprise des hostilités à Gaza, aggravée par le manque d'accès et la détérioration rapide de la situation humanitaire, expose les otages restants à un danger constant et à des conditions mettant leur vie en danger.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général adjoint Fletcher lorsqu'il a présenté un exposé au Conseil en début de semaine (voir S/PV.9881), un nouveau cessez-le-feu serait le meilleur moyen de protéger les civils à Gaza, dans le Territoire palestinien occupé et en Israël, d'obtenir la libération des otages et des détenus et de permettre l'acheminement de l'aide et des biens commerciaux. Nous demeurons fermement attachés à la protection des droits humains, à la défense des principes humanitaires et nous appuyons tous les efforts visant à promouvoir la paix, la stabilité et un avenir plus prometteur pour toutes les populations du Moyen-Orient. Nous sommes également convaincus que la voie vers une paix durable ne s'ouvrira que lorsqu'Israël et

la Palestine vivront côte à côte dans la paix et la sécurité, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU, avec Jérusalem comme capitale des deux États.

L'ONU se tient prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les parties à atteindre cet objectif, et elle continuera de ne ménager aucun effort pour mettre fin aux souffrances. Une fois de plus, je me fais l'écho de la profonde inquiétude du Secrétaire général quant aux conséquences insoutenables du conflit sur les victimes et je renouvelle son appel pressant à la libération immédiate et inconditionnelle des otages.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne la parole à M. Sharabi.

M. Sharabi (*parle en anglais*) : Je m'appelle Eli Sharabi. J'ai 53 ans. Je reviens de l'enfer. Je suis revenu pour raconter mon histoire.

Je vivais dans le kibboutz Be'eri avec ma femme d'origine britannique, Lianne, et mes filles, Noiya et Yahel. C'était une belle communauté. Nous étions tous passionnés par l'idée de créer la meilleure vie possible pour nos enfants et nos voisins. À 16 ans, j'ai quitté Tel-Aviv pour Be'eri, à la recherche d'un foyer paisible loin du béton de la ville. J'ai trouvé une communauté accueillante et j'ai su que j'y élèverais ma famille. Beaucoup ont demandé pourquoi nous vivions près de Gaza, mais pour moi, Be'eri était un paradis. Lianne était venue de Bristol, au Royaume-Uni, en tant que volontaire. Elle ne devait rester que quelques mois, mais elle m'a rencontré et nous sommes tombés amoureux. Nous avons été mariés pendant 23 ans et avons eu deux merveilleuses filles et un chien, Mocha.

Le 7 octobre 2023, mon paradis s'est transformé en enfer. Les sirènes ont commencé à retentir. Les terroristes du Hamas nous ont envahis. Et j'ai été arraché à ma famille pour ne plus jamais la revoir. Pendant 491 jours, j'ai été maintenu principalement sous terre dans les tunnels terroristes du Hamas, enchaîné, affamé, battu et humilié. J'ai été retenu captif dans l'obscurité, isolé du monde par les terroristes du Hamas. Ils prenaient plaisir à nous voir souffrir. J'ai survécu grâce à des restes de nourriture, sans soins médicaux et sans pitié. Lorsque j'ai été libéré, je ne pesais que 44 kilogrammes. J'avais perdu plus de 30 kilos, soit près de la moitié de mon poids.

Pendant 491 jours, j'ai gardé espoir. J'ai imaginé la vie que nous allions reconstruire. Je rêvais de revoir ma famille. Ce n'est qu'à mon retour que j'ai appris la vérité : ma femme et mes filles avaient été massacrées par les terroristes du Hamas le 7 octobre 2023. Je suis ici aujourd'hui, moins de six semaines après ma libération, pour parler au nom de ceux qui sont encore prisonniers de ce cauchemar ; au nom de mon frère, Yossi, assassiné en captivité par le Hamas, dont le corps est toujours retenu en otage ; au nom d'Alon Ohel, qui se trouve toujours à 50 mètres sous terre et à qui j'ai juré de raconter son histoire ; au nom de Hersh, d'Ori, d'Eden, de Carmel, d'Almog et d'Alexander, assassinés de sang-froid par leurs ravisseurs ; et au nom de chaque otage encore aux mains du Hamas. Je suis ici pour dire au Conseil toute la vérité.

Le matin du 7 octobre 2023, à 6 h 29, les alertes rouges ont commencé à arriver sur le téléphone de Lianne. Je lui ai dit de ne pas s'inquiéter. Je lui ai dit : « Ce sera bientôt terminé ». Quelques minutes plus tard, nous avons appris que des terroristes étaient en train d'infiltrer notre communauté. Ils étaient à l'intérieur du kibboutz. Je l'ai à nouveau rassurée en lui disant que l'armée viendrait ; ils viennent toujours. Nous avons entendu des coups de feu, des cris et des explosions, puis nous avons entendu les terroristes à notre porte. Nous n'avions aucune arme, aucun moyen de nous défendre. Lianne et moi avons pris une décision : nous ne résisterions pas ; nous espérions pouvoir sauver nos filles. La porte s'est ouverte, notre chien a aboyé, les terroristes ont ouvert le feu. Lianne et moi nous sommes jetés sur nos filles en

criant aux terroristes de s'arrêter. Soudain, 10 terroristes étaient à l'intérieur de ma maison. Ils ont pris nos téléphones. Deux d'entre eux m'ont saisi. Ils ont emmené ma femme et mes filles dans la cuisine. Je ne les voyais plus. Je ne savais pas ce qui leur arrivait. Je criais leurs noms et elles criaient le mien. J'ai dit à Lianne de ne pas avoir peur, mais cette peur dépassait tout ce que j'avais jamais ressenti. C'est alors que j'ai compris qu'ils allaient m'emmener. Alors qu'ils me traînaient dehors, j'ai crié à mes filles : « Je reviendrai ». Je devais le croire. Mais je les avais vues pour la dernière fois. Je ne savais pas que j'aurais dû leur dire adieu pour toujours.

L'extérieur ressemblait à une zone de guerre. Ma maison paisible, mon coin de paradis, avait disparu. J'ai vu plus de 100 terroristes se filmer, célébrer, rire, faire la fête dans nos jardins pendant qu'ils massacraient mes amis et mes voisins. Ils m'ont traîné dehors, ils m'ont traîné jusqu'à la frontière, en me battant pendant tout le trajet. Mon visage était tuméfié, mes côtes meurtries. Lorsque nous sommes arrivés à Gaza, une foule de civils a tenté de me lyncher. Ils m'ont sorti de la voiture, mais les terroristes m'ont précipité dans une mosquée. J'étais leur trophée. J'ai pensé à Lianne, Noiya et Yahel. Étaient-elles encore en vie ?

Pendant les 52 premiers jours, j'ai été détenu dans un appartement. J'étais ligoté avec des cordes. Les liens autour de mes bras et de mes jambes étaient si serrés que les cordes me rentraient dans la chair. On ne m'a pratiquement pas donné à manger ni à boire, et je ne pouvais pas dormir. La douleur était insupportable. Parfois, je m'évanouissais à cause de la douleur, pour me réveiller avec cette même douleur, encore et encore.

Puis, le 27 novembre 2023, le Hamas m'a emmené dans un tunnel, à 50 mètres sous terre. Encore une fois, les chaînes étaient si serrées qu'elles me déchiraient la peau. Ils ne les ont jamais enlevées, pas un seul instant. Ces chaînes m'ont torturé jusqu'au jour où j'ai été libéré. À chacun de mes pas, je n'avançais pas de plus de 10 centimètres. Il me fallait une éternité pour aller aux toilettes. Je ne peux pas commencer à décrire cette agonie. C'était l'enfer.

On me donnait un morceau de pita par jour, et parfois une gorgée de thé. La faim est devenue une obsession. Ils m'ont battu. Ils m'ont cassé les côtes. Je m'en moquais. Je voulais juste un morceau de pain. Il n'y avait jamais assez de nourriture. Parfois, si nous suppliions suffisamment, nous obtenions quelque chose en plus. Nous devions choisir entre un morceau de pita supplémentaire ou une tasse de thé. Parfois, ils nous jetaient des dates sèches, et c'était le plus beau cadeau du monde.

Nous devions supplier pour obtenir de la nourriture et pour utiliser les toilettes. Nous passions notre temps à supplier. Nous échafaudions des stratagèmes pour chaque repas. Un jour, je me suis coupé avec un rasoir, juste pour leur faire croire que j'étais blessé. Je me suis effondré en allant aux toilettes pour qu'ils pensent que j'étais trop faible et pour les encourager à nous donner plus de nourriture. Ça a marché. Ils nous ont donné plus de nourriture. Nous survivions grâce à ces petites victoires.

Les membres du Conseil savent-ils ce que représente le fait d'ouvrir un réfrigérateur ? C'est absolument tout. Pouvoir tendre la main et prendre un fruit, un œuf ou un morceau de pain, je rêvais de ce simple geste tous les jours. Nous avons vécu ainsi pendant des mois. J'ai arrêté de compter les jours.

En tant qu'otage, on ne sait pas comment la journée va commencer, ni comment elle va se terminer, si l'on va vivre ou mourir. À tout moment, j'aurais pu être battu. À tout moment, j'aurais pu être tué. Je me réveillais tous les jours sans savoir quand je pourrais manger. Cela pouvait être à midi, à 17 heures ou à 23 heures. Et ce serait notre seul repas. J'ai espéré et j'ai prié pour qu'il n'y ait pas de surprise avec les ravisseurs.

J'avais désespérément envie de prendre une douche. Nous n'avions droit qu'à un bain par mois, avec un demi-seau d'eau froide ; le dentifrice et le papier hygiénique, il fallait oublier.

La terreur psychologique était constante. Chaque jour, ils nous disaient : « Le monde vous a abandonnés. Personne ne viendra. » Lorsque j'ai rencontré Alon Ohel, qui a aujourd'hui 24 ans, nous avions déjà enduré une terrible captivité. Nous nous sommes entraidés pour survivre. Alon est un pianiste très talentueux. Et je me souviens qu'il faisait semblant de jouer du piano sur son corps pour ne pas devenir fou.

Il ne ressemble plus à cette photo aujourd'hui.

Un jour, un terroriste s'est défoulé sur moi. Il a fait irruption dans la pièce et m'a frappé si fort qu'il m'a cassé les côtes. Je n'ai pas pu respirer correctement pendant des mois. Alon a essayé de me protéger en s'interposant. Il est difficile d'exprimer à quel point je me suis senti chanceux lorsque Alon m'a dit qu'il avait encore un anti-douleur. Il me l'a donné pour que je puisse passer la nuit.

Alon a encore un éclat d'obus dans l'œil droit qu'il a reçu le jour de son enlèvement. Il n'a jamais reçu de soins médicaux. Il n'a jamais vu la Croix-Rouge. Aujourd'hui encore, il est aveugle de cet œil. Lorsque j'ai été libéré, il s'est agrippé à moi, terrifié à l'idée d'être abandonné. Il m'a dit qu'il était heureux pour moi. Je lui ai promis que ce n'était qu'une question de jours avant qu'il ne rentre lui aussi chez lui. J'avais tort.

Juste avant ma libération, le Hamas a pris plaisir à me montrer une photo de mon frère Yossi.

C'est mon frère aîné, l'époux de Nira et le père de Yuval, Ophir et Oren. Ils m'ont dit qu'il était mort. C'était comme s'ils m'avaient asséné un énorme coup de massue. J'ai refusé de le croire. Mon frère Yossi était un homme de cœur. Ceux qui étaient avec lui en captivité m'ont dit qu'il donnait sa nourriture aux autres.

Le 8 février, j'ai été libéré. Je pesais 44 kilogrammes. C'est moins que le poids de ma fille cadette, Yahel, puisse sa mémoire être une bénédiction. Je n'étais plus que l'ombre de moi-même. Je le suis toujours.

Je n'arrivais pas à croire à quoi je ressemblais. Lors de la cérémonie malsaine organisée par le Hamas, j'étais entouré de terroristes et d'une foule de soi-disant civils non impliqués, et j'espérais que ma femme et mes filles m'attendaient.

Au moment du transfert, j'ai rencontré une représentante de la Croix-Rouge. Elle m'a dit : « Ne vous inquiétez pas, vous êtes en sécurité maintenant ». En sécurité ? Comment aurais-je pu me sentir en sécurité entouré de monstres terroristes ? Où était la Croix-Rouge pendant les 491 jours qui ont précédé ?

Puis je suis arrivé chez moi. Ils m'ont dit que ma mère et ma sœur m'attendaient. J'ai dit : « Amenez-moi ma femme et mes filles ». C'est à ce moment-là que j'ai compris qu'elles étaient mortes, qu'elles avaient été assassinées.

Si je suis ici aujourd'hui, c'est parce que j'ai survécu et que j'ai triomphé. Mais ce n'est pas suffisant. Pas tant qu'Alon Ohel sera encore là-bas. Pas tant que 59 otages seront encore là-bas. À l'heure actuelle, Alon est coincé sous terre, seul, entouré de terroristes qui le tourmentent. Il ne sait pas s'il reverra un jour sa mère, son père et les autres membres de sa famille bien-aimée.

Je ne l'abandonnerai pas. Je n'abandonnerai personne. Leur temps est presque écoulé. Je suis ici devant le Conseil pour apporter mon témoignage et pour demander : où était l'ONU ? Où était la Croix-Rouge ? Où était le monde ?

Je sais que les membres du Conseil ont très souvent discuté de la situation humanitaire à Gaza. Mais je voudrais leur dire qu'en tant que témoin oculaire, j'ai vu ce qu'il advient de l'aide : le Hamas la vole. J'ai vu des terroristes du Hamas transporter

dans le tunnel des caisses portant les emblèmes de l'ONU et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Des dizaines et des dizaines de cartons, payés par les Gouvernements des membres du Conseil, nourrissaient les terroristes qui m'ont torturé et ont assassiné ma famille. Ils prenaient plusieurs repas par jour grâce à l'aide de l'ONU, devant nous, et nous n'en recevions jamais une miette. Lorsque les membres du Conseil parlent d'aide humanitaire, qu'ils n'oublient pas ceci : les membres du Hamas mangent comme des rois, tandis que les otages meurent de faim. Le Hamas vole les civils. Le Hamas empêche l'aide de parvenir aux personnes qui en ont vraiment besoin.

Quatre cent quatre-vingt-onze jours, c'est le nombre de jours pendant lesquels j'ai été affamé, pendant lesquels j'ai été enchaîné et pendant lesquels j'ai supplié que l'on fasse preuve d'humanité. Et pendant tout ce temps, personne n'est venu. Personne à Gaza ne m'a aidé, personne. Les civils de Gaza nous ont vus souffrir. Ils ont acclamé nos ravisseurs. Ils ont certainement été impliqués dans ces actes.

J'ai été libéré il y a moins de six semaines. J'ai rencontré le Président Trump à la Maison Blanche et je l'ai remercié d'avoir obtenu ma libération et celle de nombreux autres otages. Je me félicite des efforts qu'il déploie pour libérer les personnes toujours retenues en otage par le Hamas. Je lui ai dit : « Ramenez-les tous à la maison ». J'ai rencontré le Premier Ministre Starmer au 10 Downing Street. Je lui ai dit : « Ramenez-les tous à la maison ». Maintenant, je suis ici devant le Conseil, à l'ONU, pour dire : « Ramenez-les tous à la maison ». Plus d'excuses. Plus d'atermoiements. Si les membres du Conseil défendent l'humanité, ils doivent le prouver en les ramenant à la maison. Je m'appelle Eli Sharabi. Je ne suis pas un diplomate. Je suis un survivant. Je demande au Conseil de les ramener tous à la maison, maintenant.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Sharabi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Les États-Unis rendent hommage à Eli Sharabi pour son courage et le remercie de s'être joint à nous aujourd'hui afin de livrer un témoignage de première main accablant sur la dépravation du Hamas. Nous remercions M. Sharabi. Je lui présente nos sincères condoléances pour les pertes indicibles qu'il a subies, à savoir celles de sa femme Lianne, de ses filles, Noiya et Yahel, et de son frère, Yossi. Puisse leur mémoire être une bénédiction.

Les États-Unis condamnent le Hamas avec la plus grande fermeté pour ces meurtres odieux. La présence de M. Sharabi ici, malgré la tragédie qu'il a vécue, nous touche. Le témoignage courageux qu'il nous livre ici fait partie des récits bien trop nombreux du 7 octobre 2023, jour où le Hamas a sauvagement massacré près de 1 200 personnes et en a pris plus de 250 en otage. L'organisation terroriste a assassiné sans distinction des nourrissons et des grands-parents, des festivaliers et des survivants de l'Holocauste. Le Président Trump a été clair : le Hamas doit libérer tous les otages immédiatement, ou le prix à payer sera très élevé. Cinq Américains doivent encore rentrer chez eux. Edan Alexander peut encore retrouver ses parents, mais le Hamas continue de détenir les dépouilles d'Itay Chen, de Gadi Haggai, de Judi Weinstein Haggai et d'Omer Neutra, tous sauvagement assassinés alors qu'ils étaient retenus en captivité par le Hamas. Cinquante-quatre autres personnes sont détenues dans les tunnels du Hamas et doivent être libérées immédiatement.

Le Hamas porte l'entière responsabilité de la guerre et de la reprise des hostilités. Les combats pourraient prendre fin demain si le Hamas libérait les otages et déposait les armes. Comme l'a dit le Secrétaire d'État Marco Rubio, c'est scandaleux. Les

piliers de l'approche américaine demeurent inébranlables : défendre Israël, défendre la paix. Le Hamas a refusé toutes les tentatives de prolongation du cessez-le-feu au cours des dernières semaines, notamment une proposition de rapprochement qui aurait assuré le calme au-delà du ramadan et de la Pâque juive et nous aurait donné le temps de négocier un cadre pour un cessez-le-feu permanent.

Cela fait maintenant 530 jours que le Hamas a déclenché ce conflit épouvantable, qui a bouleversé tant de vies et causé d'immenses souffrances. Nous devons reconnaître la barbarie du Hamas pour ce qu'elle est, à savoir les actes d'une organisation terroriste qui a délibérément commis le pire massacre de Juifs depuis l'Holocauste. C'est le Hamas qui a commis des violences sexuelles contre des otages, qui a libéré de nombreux otages dont l'état n'était pas sans rappeler celui des survivants de l'Holocauste et qui a assassiné les enfants Bibas et exhibé leurs cercueils dans les rues. C'est le Hamas qui est responsable de la reprise des hostilités, refusant à maintes reprises d'accepter les propositions de prolongation du cessez-le-feu.

Nous saluons l'intérêt de l'Égypte et du Qatar pour servir de médiateurs dans les négociations, et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre les discussions avec les partenaires arabes sur l'avenir de Gaza sans le Hamas. Le Hamas est un obstacle à la paix et n'a pas le droit de parler au nom des Palestiniens.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Le Royaume-Uni s'est associé aux États-Unis et à la France pour demander la tenue de cette importante séance.

Je tiens également à exprimer ma sincère gratitude à Eli Sharabi pour le courage dont il a fait preuve aujourd'hui et chaque jour depuis les événements atroces du 7 octobre 2023. Les souffrances que lui et sa famille ont endurées dépassent l'entendement. Le Hamas doit répondre de ses actes ignobles, y compris du meurtre de sa femme, Lianne, une ressortissante britannique, et de ses deux filles. Le puissant témoignage de M. Sharabi rappelle également l'angoisse que continuent d'endurer les otages encore détenus par le Hamas.

Le Conseil a demandé la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages dans les quatre résolutions qu'il a adoptées depuis le 7 octobre 2023. Je réitère cet appel aujourd'hui. Il s'agit notamment de la libération de l'otage Avinatan Or et de la restitution des dépouilles des otages décédés Shay Levinson et le frère d'Eli, Yossi Sharabi, qui ont également des liens étroits avec le Royaume-Uni.

Par ailleurs, nous restons profondément préoccupés par le traitement épouvantable des otages pendant leur captivité, tel qu'Eli nous l'a décrit aujourd'hui, et par les images choquantes que nous avons vues de leur libération. Dans ses rapports spéciaux, l'ONU a conclu qu'il y avait des motifs raisonnables de soupçonner que des violences sexuelles avaient été commises lors des attaques du 7 octobre 2023.

Le Royaume-Uni est également très préoccupé par les signalements de violences sexuelles et fondées sur le genre commises par les forces israéliennes contre des détenus palestiniens. Ces allégations doivent faire l'objet d'une enquête approfondie. Nous demandons une nouvelle fois que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se voie accorder un accès immédiat et sans entrave aux otages de Gaza et aux détenus palestiniens. Accorder un accès au CICR est une obligation claire en vertu du droit international humanitaire.

La souffrance à Gaza dure depuis bien trop longtemps. Hier encore, nous avons appris la nouvelle tragique qu'un complexe des Nations Unies à Deïr el-Balah avait été touché et que des travailleurs humanitaires, dont un ressortissant britannique, avaient été tués ou blessés. Nos pensées vont aux victimes et à leurs familles. Comme l'a dit le Ministre des affaires étrangères de mon pays, cette attaque épouvantable

doit faire l'objet d'une enquête transparente, et les responsables doivent rendre des comptes. La protection du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires n'est pas négociable.

Israël doit faciliter une reprise rapide et sans entrave de l'acheminement de l'aide. Nous condamnons les déclarations inacceptables du Ministre de la défense Katz, menaçant Gaza de destruction totale.

En janvier, Israël et le Hamas ont tous deux conclu un accord de cessez-le-feu qui prévoyait la libération de tous les otages au fil des trois étapes de l'accord. Avec les frappes aériennes israéliennes de cette semaine, qui ont tué tant de civils palestiniens, cet accord s'est effondré et, avec lui, la meilleure chance qui était apparue de rendre les otages à leurs familles et de mettre fin à leurs souffrances. Nous appelons les parties à revenir d'urgence à cet accord, dans l'intérêt des otages, de leurs familles qui continuent d'attendre dans l'angoisse des nouvelles de leurs proches, et des Palestiniens de Gaza qui ont déjà terriblement souffert. La voie à suivre doit être celle de la diplomatie, et non de l'effusion de sang.

M. Bonnafont (France) : Je remercie tout d'abord le Sous-Secrétaire général pour son exposé, et je remercie M. Eli Sharabi pour son témoignage poignant.

À Genève, dans mes précédentes fonctions, j'ai eu le triste privilège de rencontrer souvent familles et proches des otages pour exprimer la solidarité de la France et sa détermination à aider à la libération de toutes et tous. Je tiens à présenter à M. Sharabi l'expression de ma solidarité et de mon respect. Au nom de mon pays, je lui présente nos condoléances les plus profondes pour la perte qu'il a subie, la perte de celles qu'il aimait. Nous sommes d'autant plus solidaires que des Français aussi ont été détenus. L'un est revenu. L'autre ne reviendra jamais.

Jamais nous n'oublierons le traumatisme subi par les otages, leurs familles et le peuple israélien lors des attaques terroristes commises par le Hamas et d'autres groupes terroristes le 7 octobre 2023, attaques qui constituent le pire massacre antisémite depuis la Shoah. Le Conseil doit aussi les condamner d'une seule voix.

La France continuera d'agir sans relâche pour la libération de tous les otages. Elle dénonce le calvaire qu'ils ont vécu – qu'ils vivent. Ces otages sont des civils innocents. Ils sont utilisés par le Hamas avec un cynisme et une cruauté confondants. Ils ont été et sont détenus en captivité dans des conditions inhumaines, soumis à des actes de torture qui constituent autant de crimes sans nom. Jamais le Hamas n'a accepté de respecter les lois du droit humanitaire, qu'il s'agisse du respect de la dignité des personnes, ou simplement d'autoriser l'accès du Comité international de la Croix-Rouge aux otages, comme il en a le devoir.

Tous les otages doivent être libérés, c'est une priorité absolue. Ils doivent l'être dans la dignité et sans condition. Le Hamas doit mettre un terme aux traitements dégradants et humiliants infligés aux otages. La scénarisation de ces libérations, qui s'ajoute aux traumatismes déjà subis, renvoie à des heures sombres de l'histoire. La France réitère sa solidarité sans faille avec les otages, leurs familles et leurs proches.

Nous reconnaissons le droit d'Israël à protéger ses habitants et le devoir d'Israël d'assurer la protection de son pays et de son peuple. Nous reconnaissons le droit d'Israël à se défendre. Nous condamnons une nouvelle fois les récentes attaques à la roquette du Hamas contre Israël et nous condamnons sans aucune forme de restriction le recours du Hamas à la torture et à la violence aveugle.

Mais est-ce en infligeant de nouvelles souffrances à la population palestinienne qu'Israël sera plus sûr ? La reprise des bombardements israéliens au nom de la libération des otages n'est pas la solution, au contraire, et la France la condamne. Le blocus humanitaire à nouveau imposé par les autorités israéliennes à Gaza doit cesser. Par ailleurs, la France condamne l'attaque contre un bâtiment des Nations Unies

dans la bande de Gaza le 19 mars, qui a causé la mort d'un employé du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, et grièvement blessé plusieurs autres. Elle adresse ses condoléances aux proches de la victime et aux Nations Unies, et elle souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Toute la lumière doit être faite sur les responsabilités de cet incident très grave. La protection du personnel humanitaire doit être garantie.

Au-delà, nous appelons les parties à reprendre le chemin ouvert par l'accord de janvier : libération sans condition de tous les otages dans la dignité, reprise immédiate de l'aide humanitaire, cessez-le-feu, lancement des négociations de paix. Nous apportons tout notre soutien aux efforts des États-Unis, de l'Égypte et du Qatar pour que soit retrouvé le chemin du cessez-le-feu.

Seul un règlement politique global du conflit israélo-palestinien permettra aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre côte à côte en paix et en sécurité. C'est dans cet esprit que la France prépare, avec l'Arabie saoudite, une conférence internationale, en juin, pour la mise en œuvre de la solution des deux États. Elle aura lieu ici à New York.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Avant tout, je remercie sincèrement le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé sur les derniers faits survenus. J'ai également écouté la déclaration de M. Eli Sharabi et je tiens à lui exprimer mes sincères condoléances après la perte de ses proches.

Avant de poursuivre, je tiens aussi à présenter nos plus sincères condoléances après la mort tragique d'un employé du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et à faire part de toute notre sympathie aux personnes blessées dans les récentes attaques. Ces attaques inacceptables doivent faire l'objet d'une enquête minutieuse et nous exigeons que les responsables rendent des comptes.

Nous nous félicitons de l'échange d'otages et de prisonniers, qui leur a permis de retrouver leurs familles et leur liberté. C'est la preuve que le dialogue peut porter des fruits et qu'il est important de poursuivre les échanges et les initiatives de médiation. Nous exhortons toutes les parties à procéder à l'échange d'otages et de prisonniers dans le plein respect des obligations que leur fait le droit international. En outre, nous appelons toutes les parties à profiter de cet élan pour s'engager de bonne foi à appliquer le cessez-le-feu, intégralement et de bonne foi.

Nos pires craintes sont devenues réalité il y a quelques jours. La détérioration de la situation à Gaza et en Cisjordanie dépasse nos inquiétudes les plus graves. C'est à une escalade dévastatrice que nous assistons depuis 48 heures. La nuit dernière, des frappes menées en pleine nuit par les Forces de défense israéliennes ont touché plusieurs habitations, tuant et blessant des familles endormies, avant tout des femmes et des enfants. Cela faisait suite à l'attaque de mardi, dont nombre des victimes sont encore sous les décombres des bâtiments détruits et n'ont toujours pas été retrouvées. Ces attaques ne font qu'infliger davantage de mort et de destruction à une population civile déjà traumatisée.

Ces trois dernières semaines, les progrès humanitaires qui avaient été engrangés ont été véritablement inversés, d'autant que l'acheminement de l'aide à grande échelle est effectivement révolu depuis le 2 mars. Gaza est privée de fournitures vitales comme le carburant, la nourriture, l'électricité ou les médicaments. Répétons-le : Israël, Puissance occupante, a une obligation claire, en vertu du droit international, de veiller à ce que les civils aient accès aux biens et services essentiels, y compris à l'aide humanitaire.

Nous le savons tous, le blocus, qui coïncide avec le mois sacré du ramadan, aggrave une situation déjà catastrophique à Gaza. D'après les informations disponibles, une personne sur 10 seulement à Gaza a accès à l'eau propre, alors que la seule installation de dessalement a été forcée de fermer en raison de coupures d'électricité.

Nous condamnons catégoriquement l'utilisation de la famine comme arme de guerre et rejetons toute tentative de faire de l'aide humanitaire une monnaie d'échange dans les négociations sur le cessez-le-feu. De telles tactiques contreviennent clairement au droit international humanitaire et portent atteinte à la dignité humaine.

En Cisjordanie, l'escalade de la violence est tout aussi alarmante, notamment la poursuite et l'expansion des activités illégales de peuplement et du déplacement forcé de Palestiniens contraints de quitter leurs maisons. La communauté internationale doit faire front commun contre toute tentative de modifier la composition démographique de Gaza ou de la Cisjordanie, de déplacer de force les Palestiniens de leurs camps et de leurs villes, ou d'annexer une partie de la Cisjordanie ou de la bande de Gaza, sous quelque prétexte que ce soit. De tels actes constitueraient une grave violation du droit international et s'apparenteraient à un nettoyage ethnique.

Pour ce qui est de l'avenir, la voie à suivre est claire.

Premièrement, nous devons garantir un accès humanitaire sans entrave et remédier au manque criant de financement des interventions humanitaires, qui n'ont actuellement reçu que 4 % des ressources nécessaires.

Deuxièmement, nous appelons à un renouvellement immédiat du cessez-le-feu et à la cessation de toutes les hostilités. Toutes les parties doivent s'engager à mettre en œuvre la résolution 2735 (2024) sous tous ses aspects et à collaborer de bonne foi avec les médiateurs, à savoir l'Égypte, le Qatar et les États-Unis, en vue de mener à bien les deuxième et troisième étapes de l'accord de cessez-le-feu.

Enfin et surtout, la fin de l'occupation et la pleine reconnaissance d'une Palestine libre, souveraine et indépendante avec Al-Qods al-Charif comme capitale, conformément aux résolutions pertinentes, restent la seule option viable pour régler ce conflit de longue date.

Pour terminer, nous réaffirmons notre attachement indéfectible au droit international et aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Pour aller de l'avant, il nous faut assumer notre devoir collectif et prendre des mesures immédiates pour exiger l'application du principe de responsabilité, défendre la justice et œuvrer en faveur d'un avenir dans lequel les enfants palestiniens ne grandiront plus dans l'ombre de la guerre, mais pourront vivre dans la paix, la dignité et la prospérité sur leur terre, avec leurs proches.

M. Alfaro de Alba (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Panama se félicite de l'organisation de la présente séance et remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Mohamed Khaled Khiari, des informations qu'il nous a communiquées.

Le Panama tient également à saluer la présence et le courage de M. Eli Sharabi, dont l'expérience dramatique reflète les profondes souffrances que ce conflit inflige à tant de familles. Son histoire émouvante témoigne du coût humain considérable de cette tragédie. Eli a été libéré après une captivité longue et éprouvante de 16 mois à Gaza, dont il vient juste de nous décrire les horreurs. Malheureusement, il n'a pas pu rentrer chez lui avec sa famille, car son foyer n'existe plus. Sans qu'il le sache, sa femme et ses filles ont été sauvagement assassinées dans les attaques inhumaines menées par le Hamas le 7 octobre 2023. Son frère Yossi est quant à lui toujours porté disparu.

Au cours de ces attaques, qui ont marqué le début de cette tragédie humaine, environ 1 200 personnes ont été tuées et quelque 250 autres ont été enlevées. Comme Eli auparavant, 59 otages sont toujours privés de liberté à Gaza, et seulement 24 d'entre eux seraient encore en vie, confrontés à une réalité tout aussi douloureuse, voire pire. Ces personnes ne peuvent pas continuer d'être victimes de l'extrémisme du Hamas. Nous exigeons à nouveau la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages, qui auraient dû être libérés depuis longtemps et qui n'auraient jamais dû être capturés.

Comme Eli Sharabi, qui a perdu sa famille et sa maison, des milliers de civils à Gaza sont aujourd'hui confrontés à un sort similaire : plus de 49 000 personnes sont mortes et des dizaines de milliers d'autres ont été blessées. Ceux qui ont survécu font face à la douleur et au désespoir, confrontés à l'angoisse quotidienne de ne pas avoir accès à la nourriture, aux médicaments ou aux services de base. Cette situation extrêmement difficile aggrave chaque jour les conditions de vie de milliers d'innocents, qui n'ont ni demandé ni mérité cette guerre. Après des semaines de calme relatif et fragile, qui ont offert une parenthèse d'espoir, la rupture du cessez-le-feu le 2 mars a replongé la bande de Gaza dans une spirale de violence, provoquant une nette augmentation du nombre de victimes, aggravant la crise humanitaire qui se prolonge et mettant encore plus en danger la vie des otages toujours retenus à Gaza. Nous ne saurions oublier les 284 membres du personnel humanitaire de l'ONU qui ont perdu la vie à Gaza depuis le 7 octobre 2023. Le courage et le dévouement des membres du personnel humanitaire, qui poursuivent leur travail malgré les risques énormes auxquels ils sont confrontés au quotidien, méritent notre plus profonde reconnaissance. Le Panama rend hommage à leur dévouement et réaffirme son appui sans faille à l'action inestimable qu'ils mènent dans des conditions extrêmes pour sauver des vies et soulager la souffrance humaine.

Le Panama estime que le peuple palestinien à Gaza mérite des dirigeants qui soient attachés à la paix, à la sécurité et au respect des droits humains. Toute solution politique visant à construire un avenir durable pour Gaza doit être exempte de l'influence de ceux qui promeuvent la violence et l'extrémisme. Cette spirale de violence a été alimentée par des années de méfiance et de décisions qui ont occulté la quête sincère de paix. Chaque fois que l'extrémisme l'emporte sur l'entente, il se forme un nœud qui enserre de souffrances ceux qui sont le moins à blâmer, à savoir les populations civiles. Ce nœud, nourri par des années de méfiance et d'intransigeance, est devenu si serré qu'il étouffe toute possibilité de compromis et aggrave encore la douleur des innocents. Lorsque ce nœud se rompt, il ne le fait pas en silence ; il fait éclater le chagrin déchirant des mères, des pères, des frères et sœurs et des enfants qui pleurent de désespoir une perte irréparable. C'est le triste sort de familles entières, tant israéliennes que palestiniennes, qui voient leur vie déchirée encore et encore par la violence et la haine qui ne faiblissent pas.

Ce conflit ne peut pas continuer ainsi. Il est impératif de faire preuve d'une volonté politique constructive pour apaiser les tensions et ouvrir la voie à la paix. Dans cette optique, le Panama redit son ferme appui à la diplomatie, seule option pour rétablir un cessez-le-feu qui garantisse une protection solide des civils et du personnel humanitaire, la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages et l'accès sans entrave de l'aide humanitaire.

Pour y parvenir, il faut respecter et appliquer les résolutions adoptées par le Conseil et les normes internationales, qui exigent à la fois la libération des otages israéliens et l'accès humanitaire à Gaza.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé. Je remercie également M. Sharabi de sa déclaration. Nous lui exprimons toute notre sympathie pour les souffrances qu'il a endurées et pour la perte de ses proches.

Quinze mois de conflit ont rendu Gaza méconnaissable et infligé des souffrances inimaginables à d'innombrables personnes. Nous espérons sincèrement que cette épreuve prendra fin, que tous les otages et toutes les personnes détenues seront libérés au plus vite et que la paix sera rétablie à Gaza.

Cependant, la situation évolue dans le sens contraire. Depuis le 17 mars, Israël a recommencé à mener des frappes aériennes à grande échelle et a repris les hostilités à Gaza, entraînant la rupture de l'accord de cessez-le-feu et causant davantage de

souffrances et de morts. La Chine exprime sa profonde inquiétude face à cette situation. Soumettre Gaza au feu des armes est peu susceptible d'améliorer la sécurité des otages. En fait, il semble que certaines familles d'otages craignent que la reprise des combats ne mette davantage les otages en danger et elles espèrent que le cessez-le-feu se maintiendra, ce qui permettrait aux otages de rentrer rapidement chez eux. La terrible réalité prouve que parvenir à un cessez-le-feu permanent est le meilleur moyen de sauver des vies et de ramener les otages chez eux. Nous exhortons Israël à renoncer à son emploi obsessionnel de la force et à cesser ses opérations militaires contre Gaza. Nous espérons que les garants de l'accord de cessez-le-feu adopteront une attitude juste et responsable et prendront des mesures pour encourager l'application continue des trois étapes de l'accord de cessez-le-feu, afin d'aboutir à un cessez-le-feu permanent à Gaza.

La population gazaouite qui fuit les combats est de nouveau confrontée à une grave catastrophe humanitaire et au déplacement. Israël est parvenu à bloquer l'acheminement de l'aide humanitaire et à couper l'approvisionnement en électricité à Gaza et il a émis des ordres d'évacuation obligatoire visant de nombreux endroits. Nous sommes en présence d'un châtiment collectif infligé à 2 millions de civils, ce que rien ne peut justifier. En interdisant l'entrée de fournitures humanitaires à Gaza, on risque de priver les derniers otages des articles dont ils ont besoin pour survivre. Israël, Puissance occupante, doit s'acquitter de ses obligations en vertu du droit international humanitaire, lever immédiatement le blocus et restaurer intégralement l'accès humanitaire à Gaza.

Nous réaffirmons également notre rejet des attaques qui prennent pour cible le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires.

La vie tous les êtres humains est précieuse. Les peuples palestinien et israélien ont le même droit à la survie et au développement. Des deux côtés du conflit palestino-israélien, des générations entières vivent sous la menace de ses cycles récurrents depuis des décennies. Seule la mise en œuvre intégrale de la solution des deux États, la création d'un État palestinien indépendant et la coexistence pacifique des deux États, la Palestine et Israël, sont à même d'offrir des garanties durables de sécurité et de bien-être aux peuples palestinien et israélien. Nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour faire progresser le processus politique qui mènera à la solution des deux États.

La Chine entend jouer un rôle constructif et poursuivre ses inlassables efforts pour rétablir la paix au Moyen-Orient et parvenir à un règlement global, juste et durable de la question de Palestine.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé détaillé. Je remercie également M. Eli Sharabi d'avoir témoigné avec éloquence de ses souffrances indicibles et je lui adresse, au nom de mon gouvernement, nos plus sincères condoléances après la perte de ses proches.

L'horreur qui a choqué le monde entier le 7 octobre 2023, lorsqu'un jour férié paisible dans le sud d'Israël s'est soudain transformé en cauchemar, est gravée dans notre mémoire. Plus de 1 200 citoyens israéliens, dont des enfants, ont été sauvagement assassinés par le Hamas, et 251 Israéliens innocents ont été enlevés de force. Ces effroyables attaques terroristes, qu'aucun prétexte ne saurait justifier, ont infligé aux Israéliens un traumatisme indélébile. Nous réaffirmons encore une fois notre condamnation énergique des attaques terroristes perpétrées par le Hamas ce jour funeste.

En ce moment même, 59 otages sont toujours retenus morts ou vifs à Gaza, et il est à craindre que plus de 30 d'entre eux sont présumés morts.

La prise d'otages, de même que les traitements dégradants qui leur sont infligés, sont strictement interdits en droit international humanitaire. Scandaleusement, pourtant, les otages détenus par le Hamas ont subi des mauvais traitements d'une extrême

gravité, notamment en étant ligotés, affamés et victimes de violence sexuelle. Ceux qui commettent ces crimes indéfendables devront en répondre. Il ne peut y avoir aucune impunité.

Le mois dernier, nous avons entendu dans cette salle une ancienne otage, Mme Noa Argamani, nous livrer un autre témoignage poignant. Dans sa déclaration déchirante, elle nous a dit que la vie du peuple israélien ne peut pas continuer sans les otages toujours retenus à Gaza (voir S/PV.9868). Évoquant son compagnon, toujours détenu par le Hamas, elle a souligné que l'accord devait être pleinement mis en œuvre. Nous appelons toutes les parties à ce conflit à accorder la plus grande attention à son appel désespéré.

La reprise de l'offensive à Gaza, qui a commencé mardi, s'accompagne à nouveau du tollé des familles des otages et des otages libérés, y compris M. Sharabi, qui ne cessent de souligner qu'il faut ramener les derniers otages chez eux.

Tout en exigeant la libération inconditionnelle et immédiate de tous les otages, nous notons que le moyen le plus réaliste de garantir leur sécurité et leur liberté est d'appliquer l'accord qui permettra d'obtenir la libération des otages et un cessez-le-feu à Gaza. C'est pourquoi nous appelons Israël à la retenue. Le Hamas ne doit pas mettre en danger la vie des civils palestiniens, et toutes les parties doivent fidèlement reprendre les négociations.

La République de Corée appelle toutes les parties à ce conflit à s'employer en priorité à soulager les souffrances des civils et à les protéger.

Nous saluons les efforts déployés par les médiateurs que sont le Qatar, l'Égypte et les États-Unis, et nous comptons sur eux, une fois de plus, pour garantir le cessez-le-feu et la libération de tous les otages.

M. Koudri (Algérie) (*parle en anglais*) : Avant tout, je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Kiari de son exposé. Nous avons également écouté avec attention le représentant de la société civile.

Dans le respect des droits humains universels, aucun civil, de quelque origine soit-il, ne doit endurer de souffrances. Chaque vie innocente est importante.

La cohérence est un principe fondamental dans les relations internationales. Il est inacceptable de choisir au gré de ses envies les dispositions du droit international, a fortiori du droit international humanitaire, qu'on entend appliquer. Pour honorer ses obligations internationales et contribuer à la stabilité mondiale, un pays doit se conformer aux cadres juridiques qui régissent les droits humains et les activités humanitaires.

L'Algérie, qui prend au sérieux son appartenance à la communauté internationale, respecte et honore résolument toutes ses obligations internationales. Nous sommes foncièrement convaincus que l'état de droit est la pierre angulaire du droit international. Si le droit international n'est pas respecté, nous risquons de sombrer dans une jungle où la force ferait le droit et où l'injustice l'emporterait. Hélas, c'est précisément ce à quoi nous assistons aujourd'hui.

Dans les territoires palestiniens occupés, ce que nous voyons se dérouler sous nos yeux n'a rien à voir avec l'état de droit. Il s'agit d'un environnement où aucune règle n'est respectée et où la dignité humaine fondamentale est méprisée. L'accès humanitaire peut être bloqué ; les enfants, les femmes et les personnes âgées peuvent être massacrés ; et les travailleurs humanitaires, le personnel des Nations Unies, les journalistes et les personnels soignants peuvent être pris pour cible et tués. Voilà les nouvelles règles désormais en vigueur à Gaza.

Depuis le 7 octobre 2023, les membres du Conseil ont constamment adopté des résolutions appelant à libérer tous les otages. Nous sommes facilement parvenus à un accord sur cette question, mais nous n'avons pas réussi à faire aboutir un appel crucial :

celui à un cessez-le-feu immédiat et permanent. Aujourd'hui, cet échec est la cause des souffrances endurées par tous les Gazaouites. Faute d'avoir imposé cette mesure essentielle, la douleur et la dévastation s'éternisent partout en tous points à Gaza.

Le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme garantissent les droits des personnes en captivité et veillent à ce qu'elles soient traitées avec dignité et humanité. En outre, le principe de non-réciprocité, pierre angulaire du droit international humanitaire, interdit la vengeance ou les représailles. Même en période de conflit, la protection de la dignité humaine doit rester une priorité. La souffrance ne saurait justifier davantage de souffrance. Cependant, nous observons avec un profond regret le mépris flagrant de la Puissance occupante israélienne pour ces principes fondamentaux. Je voudrais illustrer mon propos.

Premièrement, plus de 9 500 Palestiniens sont actuellement détenus dans des prisons israéliennes, dont plus de 3 400 ont été placés en détention administrative sans inculpation ni jugement. Pourquoi ces personnes ont-elles été arrêtées ? Quels fondements juridiques justifient leur détention ?

Deuxièmement, depuis le 7 octobre 2023, les autorités d'occupation israéliennes ont cessé toute coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge, faisant disparaître des détenus.

Troisièmement, l'une des violations les plus grotesques concerne la pratique israélienne consistant à conserver les corps des Palestiniens tués avant le 7 octobre. Le nombre de ces corps était estimé à environ 400, dont certains remontent aux années 80. Aujourd'hui, ce nombre dépasse les 600.

La communauté internationale doit s'unir pour garantir le plein respect du droit international. Les politiques de deux poids, deux mesures et l'application sélective de ces principes sont inacceptables. Le droit doit être respecté universellement, sans exception, afin de protéger les droits de toutes les personnes, indépendamment de leur nationalité ou du conflit dans lequel elles se trouvent. Ce n'est qu'en imposant à toutes les parties les mêmes normes juridiques que nous pourrons espérer mettre fin à la souffrance et construire une paix juste et durable.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de l'exposé qu'il a présenté au Conseil ce matin.

Nous avons également écouté avec sympathie la déclaration de M. Sharabi et nous compatissons avec lui pour la perte de sa famille.

Les civils sont les principales victimes de la guerre actuelle à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés. La prise d'otages est interdite par le droit international et constitue une violation des principes humanitaires fondamentaux. La protection des civils doit être garantie, dans le plein respect du droit international humanitaire, y compris la quatrième Convention de Genève.

Toutefois, le droit international doit être appliqué de manière uniforme, universelle et cohérente. La question des violations humanitaires doit englober le sort des milliers de Palestiniens qui ont souffert pendant cette guerre. Nous ne pouvons pas oublier que des milliers de Palestiniens, y compris des femmes et des enfants, sont encore détenus arbitrairement, soumis à des actes de torture et détenus dans des conditions inhumaines dans les prisons israéliennes. Beaucoup ont perdu la vie à la suite de mauvais traitements et de négligences médicales. Notre collègue algérien vient d'évoquer les souffrances des détenus palestiniens. La communauté internationale ne doit pas fermer les yeux sur leurs souffrances. La justice et les droits humains ne peuvent pas s'appliquer de manière sélective.

Pour donner un exemple, le récent rapport de la Commission internationale indépendante chargée d'enquêter sur l'utilisation systématique par Israël de la violence

sexuelle, reproductive et d'autres formes de violence fondée sur le genre depuis le 7 octobre 2023 indique que « les forces israéliennes ont commis le crime contre l'humanité qu'est la persécution fondée sur le genre. » (*A/HRC/58/CRP.6, par. 200*)

Nous devons nous employer à mettre fin aux souffrances à Gaza, dans les territoires palestiniens occupés et dans la région. L'accord de cessez-le-feu facilité par l'Égypte, le Qatar et les États-Unis a offert une lueur d'espoir. Il a permis de faire libérer des otages et d'atténuer temporairement les souffrances du peuple palestinien. Pourtant, cette occasion a été tragiquement sabotée par les intérêts politiques de certains politiciens israéliens, qui privilégient leur survie en perpétuant la guerre. Nous condamnons la reprise des attaques israéliennes contre Gaza et le massacre aveugle de civils palestiniens par des bombardements aériens et des tirs d'artillerie.

Nous déplorons également le meurtre d'un fonctionnaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et de membres de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et nous présentons nos condoléances à leurs familles.

Il convient également de se poser la question de savoir si cette reprise de la guerre est une bonne chose pour les otages. Est-ce une bonne chose pour les Palestiniens ? Certainement pas. Les attaques incessantes, le blocus, les déplacements massifs et les bombardements incessants ont entraîné une catastrophe humanitaire sans précédent. Les Palestiniens sont tués sans discernement et en toute impunité. Ce n'est pas ainsi que l'on obtiendra la libération des otages.

Le Pakistan réitère l'appel urgent qu'il a lancé en faveur de la reprise immédiate de l'accord de cessez-le-feu et de la pleine mise en œuvre de toutes ses phases. Cela doit inclure une cessation permanente des hostilités, le retrait total des forces israéliennes de Gaza, un accès humanitaire sans restriction et un plan de reconstruction global pour Gaza. Nous appuyons l'application intégrale de la résolution 2735 (2024). Ce serait le meilleur moyen d'obtenir la libération des otages.

Si le Pakistan soutient tous les efforts visant à atténuer les souffrances humaines et à garantir le traitement humain de tous les civils, nous ne devons pas perdre de vue la cause profonde de ce cycle sans fin de violence et de souffrance. L'occupation illégale des territoires palestiniens par Israël, ses violations persistantes du droit international et ses manœuvres militaires aveugles contre la population innocente et sans défense de Gaza continuent d'alimenter l'instabilité et les conflits au Moyen-Orient.

Le plan proposé par les pays arabes et l'Organisation de la coopération islamique pour le relèvement et la reconstruction de Gaza a suscité un certain espoir. Il offrait une voie réaliste vers la paix, une voie qui, selon nous, doit être rétablie. On ne peut instaurer une paix juste et durable qu'en relançant un processus politique crédible et irréversible en faveur de la solution des deux États, aboutissant à la création d'un État palestinien indépendant et souverain à l'intérieur des frontières d'avant 1967, avec Al-Qods al-Charif pour capitale. La conférence prévue en juin, qui sera coprésidée par la France et l'Arabie saoudite, constitue une occasion importante de promouvoir un règlement pacifique de la question palestinienne et de mettre en œuvre la solution des deux États, conformément au droit international et aux résolutions des organes de l'ONU.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé et M. Sharabi de son témoignage de première main sur ce qu'il a vécu. Nous sommes heureux de le voir ici et lui présentons nos condoléances pour la perte de sa famille.

Celles et ceux qui suivent en détail les délibérations du Conseil auront remarqué que le ton de la Slovénie a évolué. Mais nous n'avons de cesse, à chaque fois, de plaider en faveur du respect du droit international, de la libération inconditionnelle des otages,

de la protection des civils palestiniens, d'un cessez-le-feu immédiat et de l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza. Nous avons toujours affirmé que les personnes prises au piège à Gaza ne pouvaient continuer d'endurer ces terribles souffrances, qu'il s'agisse d'otages israéliens ou de civils palestiniens. Nous avons toujours défendu l'action du Conseil, y compris pour garantir la libération des otages.

Je souhaite rappeler la résolution 2728 (2024), qui a été rédigée par les 10 membres non permanents et adoptée par le Conseil il y a un an (voir S/PV.9586). Elle formule une demande claire pour « la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages » (*par. 1*).

Nous condamnons une nouvelle fois les attaques terroristes du 7 octobre 2023 et la prise d'otages par le Hamas et d'autres groupes armés. Nous sommes atterrés par cette violation du droit international. Tous les otages doivent pouvoir rentrer chez eux et retrouver leurs proches. Ils doivent pouvoir à nouveau sentir la chaleur des rayons du soleil. Et à terme, il faut que les auteurs des violations et des atteintes perpétrées contre eux, y compris celles commises contre M. Sharabi, soient amenés à répondre de leurs actes.

Au cours du récent cessez-le-feu, 25 otages ont été libérés et les dépouilles de huit autres ont été restituées. Nous nous réjouissons de chaque vie libérée. Nous avons été bouleversés par la restitution des dépouilles de ceux qui sont morts en captivité, en particulier les membres de la famille Bibas. Nous regrettons vivement que les négociations en vue d'obtenir la libération de tous les otages soient suspendues et que le processus visant à trouver une solution pacifique par le dialogue soit au point mort.

Les coupures d'électricité, le blocage de l'aide humanitaire ou l'intensification des opérations militaires permettront-ils réellement de ramener les derniers otages en vie ou les exposeront-ils à de nouveaux dangers ? Nous contestons le fait que la reprise des combats était une nécessité. La guerre n'est jamais une nécessité, c'est un choix. Il ne peut y avoir de solution militaire à aucun conflit, et il n'y en a pas non plus à Gaza. Seule la paix permettra de ramener les otages plus rapidement chez eux. La meilleure solution pour qu'ils retrouvent la liberté est de respecter l'accord de cessez-le-feu conformément à la résolution 2735 (2024).

Nous avons appuyé et rejoint l'appel lancé par l'otage Noa Argamani, ici même dans la salle du Conseil, il y a un mois (voir S/PV.9868), pour que l'accord soit maintenu, dans son intégralité et dans toutes ses étapes. Par conséquent, nous remercions à nouveau les médiateurs, à savoir les États-Unis, l'Égypte et le Qatar, et leur demandons de poursuivre leurs efforts inlassables. Et nous exhortons le Hamas et Israël à revenir à la table des négociations en toute bonne foi.

Je voudrais adresser nos condoléances à toutes les familles et à tous les amis des otages qui ont perdu des êtres chers. Toutes les personnes encore retenues en otage doivent être libérées immédiatement. C'est la demande que nous formulons sans relâche depuis le 7 octobre 2023. Les otages doivent être traités avec humanité et dans le respect de leur dignité humaine fondamentale, y compris lors de leur libération. Le Comité international de la Croix-Rouge doit pouvoir avoir accès aux otages. Je répète que la souffrance des otages ne doit jamais servir de monnaie d'échange. De même, l'aide humanitaire ne doit jamais être utilisée comme une arme.

Enfin, nous ne sommes pas du tout d'accord avec l'opinion selon laquelle les voix qui s'élevaient le plus fort en faveur des droits humains se sont tues. Ce n'est pas le cas de toutes ces voix. La Slovénie défend avec fierté les droits humains et la protection de tous les civils dans toutes les situations. Dans cette optique, nous ne pouvons accepter que la guerre à Gaza continue d'être menée en sacrifiant la vie d'otages israéliens, de civils palestiniens et de travailleurs humanitaires.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé important. Je remercie également M. Eli Sharabi du courage dont il a fait preuve en partageant avec nous son témoignage personnel et tragique. Nous lui présentons nos plus sincères condoléances pour la perte de sa famille.

Nous prenons acte des lettres datées des 14 et 18 mars et adressées par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies, concernant le sort des otages et leur situation humanitaire tragique (S/2025/162 et S/2025/171).

Alors que le Conseil se concentre aujourd'hui sur la prise d'otages, une réalité indéniable du conflit en cours dans la bande de Gaza est son bilan dévastateur pour les civils, tant en Israël qu'à Gaza. Depuis l'attaque du 7 octobre 2023, les otages et les civils endurent des souffrances extrêmes, ce qui a de graves conséquences humanitaires. Au cours de cette attaque inacceptable, le Hamas et d'autres groupes armés ont enlevé 250 personnes : des hommes, des femmes et des enfants, âgés de 9 mois à 85 ans. Cet acte constitue incontestablement une grave violation du droit international.

L'article 34 de la quatrième Convention de Genève interdit expressément la prise d'otages. Cette interdiction a été consacrée par une règle de droit international coutumier, à savoir la règle 96, telle que reconnue par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans son étude sur le droit international humanitaire coutumier. Si la première étape du cessez-le-feu a permis la libération de 38 otages, dont certains ont tragiquement péri en captivité, nous restons vivement préoccupés par le fait que 59 personnes sont toujours retenues en otage. On ne sait rien de leur état de santé ou de leurs besoins médicaux ni s'ils ont accès à l'aide humanitaire, le CICR se voyant toujours refuser l'accès aux otages.

Compte tenu de la douleur et des souffrances inimaginables endurées par les otages et leurs familles, la Sierra Leone exige à nouveau fermement et sans équivoque la libération immédiate et inconditionnelle des otages, comme l'a déjà demandé le Conseil dans ses résolutions 2712 (2023), 2720 (2023), 2728 (2024) et 2735 (2024).

Nous prenons note de l'approbation, dans la résolution 2735 (2024), des conditions convenues pour la libération des détenus palestiniens et demandons la libération des milliers de Palestiniens détenus dans l'État d'Israël sans procès, sans possibilité de visite et sans soins appropriés, en violation du droit international, de leurs droits fondamentaux et de leur dignité. Nous insistons sur le fait que la libération des otages et des détenus doit se faire dans la dignité et que le CICR doit se voir accorder un accès immédiat à ces personnes, conformément au droit international humanitaire, afin de leur fournir une assistance médicale et humanitaire.

Tout en adressant nos plus sincères condoléances aux familles de toutes les victimes de ce conflit, y compris des otages, nous soulignons qu'il importe d'enquêter sur les violations commises, y compris sur les allégations de mauvais traitements et de sévices infligés à des otages et à des détenus. L'obligation de rendre des comptes doit être garantie pour toutes les violations graves commises dans le cadre de ce conflit, y compris celles qui découlent de l'occupation continue des territoires palestiniens.

Alors que le Conseil de sécurité est réuni pour aborder un autre aspect tragique de ce conflit qui dure depuis des décennies, de la lutte des Palestiniens pour l'autodétermination et de l'escalade du 7 octobre 2023, des informations nous parviennent selon lesquelles les Forces de défense israéliennes ont mené des attaques avant l'aube dans le nord et le sud de Gaza, tuant plus de 70 Palestiniens, y compris des femmes et des enfants. Elles interviennent un jour seulement après que plus de 400 Palestiniens, dont 183 enfants, ont été tués à la suite de la violation du cessez-le-feu par le Gouvernement israélien. Comme l'a indiqué le Sous-Secrétaire général Khiari, un membre du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et cinq membres de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ont également été tués.

En tant que Conseil, nous devons œuvrer de concert pour mettre fin à ce conflit. Nous devons appuyer les efforts visant à protéger les civils en Israël, à Gaza et en Cisjordanie et ne ménager aucun effort pour parvenir à un règlement pacifique et durable du conflit. La récente escalade de la violence après la rupture du cessez-le-feu a déjà fait des centaines de victimes. Il est essentiel de poursuivre les efforts diplomatiques pour revenir à l'accord de cessez-le-feu et régler les questions en suspens.

Pour terminer, il convient de rappeler que la prise d'otages est une violation grave du droit international et qu'elle engage la responsabilité des groupes armés, des États et de la communauté internationale. Elle exige une action immédiate pour la protection, la libération et la responsabilité juridique de toutes les personnes impliquées. Nous réitérons également notre appel à une solution politique juste et durable à ce conflit, au rétablissement immédiat et complet de l'accès à l'aide humanitaire, au respect du droit international et à la protection des civils et des travailleurs humanitaires, ainsi qu'à un règlement qui garantisse la sécurité et la coexistence des Israéliens et des Palestiniens, vivant côte à côte dans la paix et la tranquillité.

M. Sekeris (Grèce) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé, ainsi qu'Eli Sharabi du témoignage qu'il nous a livré ici aujourd'hui.

Cinq cent trente et un jours se sont écoulés depuis que le Hamas a lancé son attaque terroriste barbare contre Israël. La Grèce a immédiatement condamné cette attaque, ainsi que le traitement cruel de tous les otages maintenus en captivité dans des conditions terribles et inhumaines. Aujourd'hui, 59 otages sont toujours détenus par le Hamas, dont 24 seraient encore en vie.

L'histoire tragique d'Eli Sharabi nous rappelle on ne peut plus clairement que cette guerre doit cesser maintenant. Nous lui adressons nos plus sincères condoléances pour la perte tragique de membres chers de sa famille, ainsi qu'aux familles des victimes et des otages. Nous réitérons notre appel à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages.

Des histoires traumatisantes comme celle de Noa Argamani, dont le compagnon est toujours en captivité, ne sont qu'un reflet de l'ampleur de la douleur qu'endurent encore les survivants en captivité et leurs proches. De même, le sort déchirant de la famille Bibas souligne la nécessité urgente de mettre fin à leur calvaire et à leurs souffrances. Nos pensées continuent de les accompagner.

Le cessez-le-feu si longtemps attendu et l'accord de libération des otages à Gaza ont constitué un excellent exemple de ce qui peut être réalisé grâce à la volonté politique, à savoir la possibilité de remplacer le désespoir par l'espoir d'un avenir meilleur. Une lueur d'espoir s'est dessinée lorsque des familles israéliennes ont pu enfin retrouver leurs proches et que les Palestiniens ont pu enfin cesser de compter leurs morts.

À cet égard, nous sommes très préoccupés par la reprise des hostilités à Gaza et par le nombre élevé de victimes civiles. Il est nécessaire de reprendre immédiatement les négociations pour le rétablissement du cessez-le-feu afin d'assurer la libération des otages restants et de protéger la vie de la population civile à Gaza.

Le monde ne peut ni ne doit oublier ni les vies perdues à la suite de l'effroyable attaque terroriste du 7 octobre 2023, ni les vies des otages restants. Dans le même temps, nous ne pouvons ni ne devons oublier que la guerre à Gaza a laissé derrière elle des milliers de Palestiniens morts, blessés, séparés de leur famille et déplacés.

On ne peut passer sous silence la crise humanitaire sur le terrain. Des millions de personnes ont un besoin urgent de services de santé primaires, d'éducation et d'abris. L'acheminement sûr, inconditionnel, massif et sans entrave de l'aide humanitaire à grande échelle à la population de Gaza doit être assuré.

Nous partageons la douleur causée par la mort d'un membre du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets qui a péri au cours de l'attaque de la maison d'hôtes utilisée par le personnel des Nations Unies à Gaza et adressons nos condoléances à sa famille et à l'ONU.

Les points de passage frontaliers doivent rester ouverts. Le rôle de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ne doit pas être sapé. Les civils et les travailleurs humanitaires doivent être protégés conformément au droit international humanitaire.

Le processus politique doit être revitalisé dans le but de parvenir à la solution des deux États, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, tout en reconnaissant le droit d'Israël d'exister dans la paix et la sécurité. Dans cette optique, nous attendons avec intérêt la conférence internationale qui se tiendra en juin ici à New York sous la coprésidence de la France et de l'Arabie saoudite. Nous saluons les efforts déployés au niveau régional pour se rassembler autour d'un plan unique pour la prochaine phase à Gaza, et nous sommes prêts à appuyer et à développer ces idées plus avant. Le plan arabe pour la reconstruction de Gaza est une proposition constructive et pourrait contribuer à accélérer les discussions sur la reconstruction, la planification de l'après-conflit et le « jour d'après ». Il s'agit d'un bon point de départ qui nécessite la poursuite du travail avec l'Égypte et d'autres acteurs arabes clefs.

Le cycle de la violence doit cesser maintenant et les otages doivent être libérés sans délai. Il est désormais évident que ce conflit n'a pas de solution militaire. Comme nous l'avons déjà souligné, il ne peut y avoir de scénario du lendemain pour la bande de Gaza avec le Hamas au pouvoir ou en position de menacer Israël. Nous ne pouvons pas changer le passé. Mais nous pouvons commencer dès maintenant à jeter les bases de l'avenir. Les souffrances de part et d'autre doivent cesser. Ni les otages et leurs familles, ni les Palestiniens ne peuvent se permettre un retrait de l'accord de cessez-le-feu. L'accord doit tenir. Il est donc essentiel que les parties retournent à la table des négociations et passent aux phases suivantes en toute bonne foi. Le temps presse. Il est temps d'agir.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé détaillé sur la situation des otages détenus dans la bande de Gaza.

Nous avons écouté, le cœur brisé, l'histoire tragique de M. Eli Sharabi, qui a perdu toute sa famille. Rien ne saurait justifier une telle cruauté. Nous exprimons à M. Sharabi nos sincères condoléances. Nous pleurons également tous ceux et toutes celles, sans exception, qui ont perdu la vie à cause de l'escalade qui dure depuis près de 18 mois. Ce cercle vicieux et sans fin de la violence doit enfin être rompu.

Les souffrances insupportables des civils pacifiques dans la zone du conflit israélo-palestinien ne peuvent laisser personne indifférent. C'est précisément pour cette raison que la communauté internationale a salué, le 19 janvier, l'instauration d'un cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, qui a non seulement mis un terme à la spirale de violence qui avait coûté la vie à plus de 49 000 personnes, mais a également permis la libération tant attendue d'otages détenus à Gaza et de Palestiniens incarcérés dans les prisons israéliennes. Au cours de la première phase de l'accord, 25 otages et huit corps ont été remis à Israël en échange de près de 1 800 détenus palestiniens. En outre, pendant la trêve de 42 jours, les habitants de Gaza et les otages israéliens toujours détenus ont vu surgir l'espoir d'être sauvés : l'accès à l'enclave a été débloqué, les activités humanitaires se sont intensifiées et les organismes des Nations Unies ont signalé une augmentation des fournitures humanitaires dans l'enclave. Le monde entier a poussé un soupir de soulagement.

Toutefois, à mesure que la fin de la première phase approchait, les perspectives de poursuite de la mise en œuvre de l'accord devenaient de plus en plus incertaines. Depuis le premier jour du cessez-le-feu, les dirigeants israéliens n'ont cessé d'intensifier leur rhétorique belliqueuse, les Forces de défense israéliennes (FDI) maintenant leur présence dans la bande de Gaza. Le passage à la deuxième phase de l'accord, qui prévoit un cessez-le-feu permanent et la libération de tous les otages restants à Gaza, n'a apparemment même pas été envisagé. En lieu et place, les autorités israéliennes, malgré les accords conclus par les médiateurs, se sont obstinées à demander une prolongation purement technique du cessez-le-feu afin d'obtenir le retour de tous les otages.

La situation est restée longtemps incertaine, mais la fenêtre pour relancer un processus de paix global s'est refermée le 18 mars, lorsque les FDI ont repris leurs frappes aériennes sur la bande de Gaza, tuant plus de 420 personnes, dont un membre du personnel du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Cinq autres membres du personnel des Nations Unies ont été blessés. Comme l'a dit le Secrétaire général, au total, au moins 280 agents des Nations Unies ont été tués depuis le 7 octobre 2023. Nous nous associons au Secrétaire général pour condamner énergiquement les attaques contre le personnel des Nations Unies et appeler à une enquête exhaustive sur cet épisode.

Nous regrettons vivement qu'Israël ait repris ses opérations militaires dans la bande de Gaza. De ce que nous savons, il ne s'agit pas seulement de raids aériens mais aussi d'une opération terrestre. Nous condamnons avec force toute action susceptible de tuer des civils et de détruire de nouvelles infrastructures sociales. Nous sommes particulièrement consternés par les informations faisant état de frappes aériennes israéliennes aveugles sur Mawassi, qu'Israël avait désigné zone humanitaire sûre et qui pouvait servir pour évacuer de l'enclave tous ceux qui avaient besoin d'une aide médicale d'urgence.

Résultat : nous avons également appris aujourd'hui que les bombardements de villes israéliennes, dont Tel-Aviv, avaient repris depuis Gaza, ce qui était tout à fait prévisible puisque la violence engendre la violence. Dans le même temps, Israël a rétabli son blocus complet de la bande de Gaza, coupant l'approvisionnement en eau et en électricité, malgré la menace évidente que cela fait peser sur la vie et la sécurité des personnes sur place, notamment les derniers otages israéliens. Une telle décision enfreint manifestement le droit international humanitaire et pourrait être constitutive de crime de guerre. Aux problèmes auxquels sont confrontés les Palestiniens pour leur survie viennent s'ajouter les graves difficultés de fonctionnement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, structure cruciale pour apporter une assistance globale aux Palestiniens. Parallèlement à leur tour de vis dans la bande de Gaza, les dirigeants israéliens prennent des mesures illégales, comme l'opération militaire en Cisjordanie. Demain, nous aurons l'occasion de discuter de ce sujet en détail.

Force est hélas de constater aujourd'hui que le cessez-le-feu acquis de haute lutte n'a guère duré. Il est difficile d'évoquer ses perspectives d'avenir alors que les dirigeants politiques et militaires israéliens proclament leur intention d'employer une force croissante contre le Hamas et déclarent que désormais, les négociations sur un accord ne se dérouleront que « sous le feu ». Il semble que le choix de la guerre ait d'ores et déjà été fait ; qui sait combien de nouvelles victimes sont à prévoir en Palestine et en Israël.

Selon nous, la fragilité de l'accord qu'Israël vient d'enfreindre peut également s'expliquer par le fait que, depuis le début, le Conseil de sécurité ne savait pas grand-chose du processus qui a abouti à cet accord : il en a été délibérément exclu dès le départ et seuls les efforts d'autres médiateurs ont été mis en exergue. Ainsi, aucun des outils spécifiques dont dispose l'ONU pour remédier à ce genre de problème n'a été exploité, alors même que leur utilisation aurait pu garantir la viabilité du cessez-le-feu. Ceux qui s'emploieront à rétablir le cessez-le-feu dans la bande de Gaza doivent tenir compte de cet élément.

Malgré cette nouvelle escalade du conflit palestino-israélien, nous restons convaincus que non seulement une solution diplomatique est possible, mais qu'elle est la seule option viable. Nous appelons les parties israélienne et palestinienne, assistées des médiateurs, à revenir à la table des négociations afin de trouver une solution de compromis, mutuellement acceptable, qui permettra de libérer les détenus, de revenir au cessez-le-feu et de restaurer un accès humanitaire complet. Cela ouvrirait la voie à une normalisation durable dans la bande de Gaza et à une reconstruction à grande échelle de l'enclave palestinienne. Nous sommes convaincus que c'est précisément ce que souhaitent les civils palestiniens et les familles et proches des otages toujours à Gaza, y compris M. Maxim Harkin, qui est originaire du Donbass.

Il est important que les acteurs de la région et la communauté internationale tout entière agissent dans ce sens. Le processus de règlement palestino-israélien doit être remis sur des rails politiques, afin de répondre aux préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité et aux aspirations des Palestiniens à disposer d'un État qui leur soit propre, dans les frontières de 1967. Nous sommes prêts à œuvrer à cet objectif au Conseil de sécurité, en collaboration avec ceux qui partagent cette approche.

Mme Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé. Je saisis cette occasion pour lui présenter, ainsi qu'à la famille des Nations Unies, nos plus sincères condoléances après que six agents du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ont été tués ces derniers jours. Nous saluons également le courage dont fait preuve M. Sharabi en partageant avec nous son expérience et nous compatissons à sa douleur après la perte de ses proches dans des circonstances aussi tragiques.

D'emblée, le Guyana souligne que la prise d'otages est une grave violation du droit international, en particulier de l'article 3 commun aux Conventions de Genève. Dans ce contexte, nous condamnons une fois de plus la prise d'otages par le Hamas lors des attaques menées contre Israël le 7 octobre 2023 et nous insistons sur les dispositions des résolutions 2712 (2023), 2720 (2023), 2728 (2024) et 2735 (2024) qui appellent à libérer tous les otages. Nous soulignons aussi l'impératif de permettre un accès humanitaire à ces personnes afin de répondre à leurs besoins médicaux et autres. Le Guyana rappelle également que les parties sont tenues de veiller au traitement digne et respectueux des dépouilles des personnes qui sont mortes alors qu'elles étaient otages ou captives.

Dans ce contexte, je voudrais faire les trois observations suivantes.

Premièrement, il faut mettre immédiatement fin aux hostilités en cours à Gaza, afin de créer les conditions propices à la paix, au relèvement et à une fin globale, juste et durable du conflit israélo-palestinien. Comme le Guyana l'a toujours souligné, les cycles récurrents de violence entre les deux parties ne font que nuire aux perspectives d'une paix durable. En outre, les civils, tant palestiniens qu'israéliens, sont exposés à un danger constant, y compris de mort. Il faut donc remédier aux facteurs propices à des événements tels que ceux survenus le 7 octobre 2023. Dans ce contexte, le Guyana rappelle que les États Membres, dans le cadre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, se sont engagés à s'attaquer aux conditions

> « propices à la propagation du terrorisme, s'agissant notamment des conflits qui perdurent, de la déshumanisation des victimes du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, de l'absence de légalité et des violations des droits de l'homme, de la discrimination ethnique, nationale et religieuse, de l'exclusion politique, de la marginalisation socioéconomique et de l'absence de gouvernance, tout en sachant qu'aucune de ces conditions ne saurait excuser ou justifier des actes de terrorisme » (*résolution 60/288 de l'Assemblée générale, annexe, I*).

L'action antiterroriste doit continuer de prendre ces importants facteurs en considération.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité doit être en première ligne des efforts faits pour remédier aux violations du droit international qui ont des répercussions sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationale, le Conseil devrait être le premier à exiger que les auteurs de ces violations en répondent. Il doit également être le premier à prendre des mesures idoines, conformément au champ d'application prévu par la Charte des Nations Unies, pour lutter contre les violations du droit international, y compris lorsque ces violations incluent des prises d'otages ou la détention administrative de civils innocents. L'obligation de rendre des comptes est un important élément dissuasif.

Troisièmement, enfin, le règlement du conflit israélo-palestinien exige cohérence et respect des principes. J'entends par là que le droit international doit être appliqué de manière cohérente et fondée sur des principes et que les mesures prises en cas de méfait doivent être cohérentes et fondées sur des principes. Ce conflit ne doit pas être abordé en fonction d'expédients de circonstance, car cela s'accompagne d'un risque d'agir par opportunisme plutôt que dans le respect des principes. Le Guyana appelle donc le Conseil et tous les États Membres à adopter systématiquement une approche de la question palestinienne qui soit fondée sur des principes tandis que nous cherchons collectivement à progresser vers une solution durable.

Pour terminer, je réaffirmerai qu'il faut mettre un terme définitif au conflit israélo-palestinien, dont les cycles de violence récurrents font énormément de mal aux deux parties. Œuvrons à l'obtention d'un cessez-le-feu à Gaza, afin de ramener chez eux les hommes, les femmes et les enfants que le Hamas a pris en otage en Israël le 7 octobre 2023, ainsi que les Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes sans inculpation, et afin de mettre fin au blocus de l'aide à Gaza, qui étouffe une fois de plus les civils palestiniens.

Le Guyana est prêt à jouer son rôle à cette fin, dans le respect du droit international.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Danemark.

Je remercie M. Sharabi de son témoignage courageux aujourd'hui. Les mots ne suffisent pas à lui exprimer nos condoléances. Personne ne devrait être contraint d'endurer ce que lui et ses proches ont vécu.

Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé important.

Le Danemark exprime une fois de plus sa ferme condamnation de l'odieux attentat terroriste perpétré par le Hamas contre Israël le 7 octobre 2023. Nous rappelons que la prise d'otages constitue un crime de guerre et que les actions du Hamas représentent une menace évidente non seulement pour Israël, mais aussi pour la paix et la sécurité internationales.

Nous exprimons aujourd'hui notre plus profonde solidarité et notre peine à l'égard de toutes les personnes touchées par la prise d'otages du 7 octobre. Nos pensées vont à tous ceux qui sont encore détenus à Gaza, à ceux qui ont été libérés mais qui sont traumatisés à vie, à ceux qui ont été tués en captivité par le Hamas et à ceux dont le sort reste incertain. Parmi les victimes se trouve un otage israélo-danois, que nous pleurons également ici aujourd'hui.

Nous exigeons de nouveau la libération immédiate, inconditionnelle, sûre et digne des otages restants. Nous déplorons également que les otages ne bénéficient pas d'un accès humanitaire pour répondre à leurs besoins médicaux et autres besoins humanitaires, comme l'exige le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit des droits humains.

Il y a eu beaucoup trop de souffrance depuis le 7 octobre, la souffrance des Israéliens, en particulier ceux qui ont été brutalement tués ou pris en otage, ainsi que celle de leurs proches, et la souffrance des civils palestiniens. Plus de 50 000 personnes ont perdu la vie, dont la plupart sont des civils. Il est temps de briser le cycle de la violence.

Nous déplorons la rupture du cessez-le-feu et la reprise des frappes aériennes israéliennes et des opérations terrestres à Gaza, qui causent de nouveaux ravages pour la population civile. Des centaines de personnes auraient été tuées au cours des derniers jours.

Nous regrettons vivement le décès d'un membre du personnel du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et nous nous faisons l'écho de la ferme condamnation par le Secrétaire général de toutes les attaques contre le personnel des Nations Unies.

Nous appelons Israël à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international, notamment en permettant à nouveau l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza et en veillant à ce que les besoins fondamentaux de la population civile soient satisfaits.

Pour terminer, les souffrances dont nous sommes témoins, de part et d'autre, sont immenses, et l'on ne saurait trop insister sur l'urgence d'instaurer la paix. Le Danemark appelle de nouveau fermement à la libération immédiate et inconditionnelle des otages et à un cessez-le-feu permanent à Gaza, des impératifs que seule la reprise des négociations permettra d'atteindre. Nous espérons que des progrès pourront être réalisés sur ce front afin d'ouvrir la voie à la solution des deux États, dans l'intérêt de ceux qui ont souffert, aussi bien à Gaza que ceux comme M. Sharabi, et pour le bien des générations futures d'Israéliens et de Palestiniens, qui méritent de vivre en paix.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

La représentante des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

Mme Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Après avoir écouté certaines des déclarations faites autour de la table du Conseil, je voudrais, si je puis me permettre, répondre à trois points au nom des États-Unis.

En ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza, je voudrais simplement réaffirmer la position que nous avons exprimée : personne ne veut voir les civils palestiniens de Gaza souffrir de la faim ou de la soif et nous œuvrons sans relâche pour régler cette crise.

En ce qui concerne le rapport publié par la Commission d'enquête (A/HRC/58/CRP.6), cité par certains membres du Conseil aujourd'hui, sur les allégations de violences sexuelles commises par les Forces de défense israéliennes, je voudrais souligner que ce rapport fait l'amalgame entre les actes commis par quelques individus, qui recevront un blâme d'Israël, et la campagne de violences sexuelles à grande échelle orchestrée par le Hamas le 7 octobre 2023. C'est une honte.

En ce qui concerne l'allégation selon laquelle Israël lance des frappes indiscriminées, les États-Unis rappellent aux membres du Conseil qu'il prend pour cible les dirigeants et les agents du Hamas, qui continuent d'utiliser des infrastructures civiles et de se cacher parmi la population civile. Le Conseil doit condamner cette pratique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (État de Palestine) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé et à transmettre, par son entremise, nos condoléances et notre solidarité pour les membres du personnel

de l'ONU qui ont été tués ou blessés à la suite des bombardements israéliens d'hier alors qu'ils se trouvaient dans les locaux de l'ONU, certains ayant subi des blessures irréversibles et des amputations, ainsi que pour les autres membres de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient tués récemment, comme nous en a informés M. Lazzarini.

Ces victimes accomplissaient la mission la plus noble de l'ONU, en tentant de sauver des vies et, comme tous les travailleurs humanitaires, elles le faisaient au péril de leur vie. Elles exécutaient le mandat qui leur a été confié par le Conseil dans la résolution 2720 (2023). Ces travailleurs ont droit à une protection au même titre que les civils palestiniens, mais tous en sont privés de manière flagrante. Cela démontre une fois de plus le caractère indiscriminé des attaques israéliennes.

Je voudrais également saluer le témoignage d'Eli Sharabi et lui présenter nos condoléances.

Peut-être que personne autour de cette table ne peut saisir pleinement ce que représente une telle perte, le meurtre d'êtres chers, la captivité prolongée, la peur et le traumatisme, mais nous, les Palestiniens, nous le pouvons. Nous comprenons cette douleur, parce que nous la vivons. Les Palestiniens l'endurent chaque jour. Des familles entières anéanties par des bombardements massifs et aveugles, des enfants abattus par des tireurs embusqués israéliens d'une balle dans la tête ou dans la poitrine, des communautés déracinées par la force, il n'y a pas une seule famille palestinienne qui n'ait pas vu un de ses proches tué, blessé, détenu ou déplacé. Les Palestiniens subissent ces horreurs et ces injustices depuis des décennies, même si elles ont atteint une ampleur sans précédent au cours des 18 derniers mois.

Face à une telle perte, nous cherchons soit à obtenir justice soit à nous venger. La justice met fin à la souffrance, la vengeance la perpétue.

Nous n'accepterons pas les incitations à la violence contre les civils palestiniens. Nous n'accepterons aucune excuse pour les meurtres, les mutilations et les tortures dont ils ont été victimes. Nous n'accepterons aucune justification pour ce qui est un châtiment collectif. Nous avons vu des Israéliens appeler au génocide et l'encourager. Nous avons vu des Israéliens signer des bombes destinées à être larguées sur des familles palestiniennes. Nous avons vu des Israéliens bloquer l'aide humanitaire destinée à une population affamée. Nous avons vu des Israéliens attaquer des Palestiniens innocents. Mais nous n'attribuons pas ces actes à l'ensemble des civils israéliens, et nous ne les utilisons pas non plus pour justifier des meurtres et des mutilations aveugles ou pour déshumaniser et punir des millions de personnes.

Nous aussi avons le droit à la vie, le droit à la liberté et à la dignité, le droit de vivre en paix sur la terre de nos ancêtres. Jusqu'à quand notre peuple devra-t-il souffrir de l'incapacité à traiter les Palestiniens sur un pied d'égalité, à reconnaître leurs souffrances et leurs pertes, à se souvenir que près d'un million de Palestiniens ont connu la captivité, que nombre d'entre eux sont morts dans les prisons israéliennes, ont été tués ou condamnés à mourir ? Pas un seul Palestinien n'a reçu la visite d'un membre de sa famille dans une prison israélienne. Israël arrête nos enfants, nos médecins, nos enseignants, nos travailleurs, les membres de nos familles, les passants, les parlementaires, les universitaires et les défenseurs des droits humains. Israël considère tous les Palestiniens comme coupables. Jusqu'à quand feindra-t-on de ne pas voir les images de Palestiniens sortant de captivité israélienne, ressemblant à des fantômes, affamés et traumatisés, battus et parfois violés ? Jusqu'à quand Israël prétendra-t-il qu'il n'a aucune responsabilité dans les crimes qu'il commet ? Jusqu'à quand notre humanité et nos droits seront-ils niés ?

Force est de constater que, depuis plus d'un an, ce sont généralement ceux qui souffrent le plus, de part et d'autre, qui sont parmi les plus ardents défenseurs d'un cessez-le-feu, car ceux qui souffrent le plus sont solidaires les uns des autres.

Leurs appels doivent être entendus, comme beaucoup ici l'ont mentionné à propos d'une autre victime qui a témoigné devant nous, demandant que le cessez-le-feu soit défendu et que les trois étapes de l'accord soient mises en œuvre. Le Conseil doit l'écouter. Leurs souffrances ne doivent pas être utilisées pour infliger davantage de morts et de dégâts, ou pour justifier la guerre perpétuelle, le génocide, les déplacements forcés et l'annexion, la déshumanisation et la haine. Il faut mettre un terme aux souffrances de tous les civils.

Nous avons le devoir de mettre fin à l'occupation et au conflit et de faire en sorte que la vie l'emporte, que la liberté l'emporte, que la paix et la sécurité partagées l'emportent, si nous nous soucions vraiment des victimes et de nos peuples.

Bien plus d'otages ont été libérés en 42 jours qu'en 15 mois de bombardements aveugles. Si Nétanyahou se souciait vraiment des otages, il n'aurait pas brisé le cessez-le-feu qui permettait leur libération. Si l'on avait besoin d'une preuve supplémentaire que Nétanyahou se moque éperdument du sort des otages, sa décision de reprendre les attaques contre Gaza en est la démonstration ultime. Tout ce qu'Israël avait à faire était d'avancer dans la mise en œuvre du cessez-le-feu. Cette vérité, tout le monde la connaît, à commencer par les familles des otages elles-mêmes, qui continuent de manifester pour faire cesser l'effusion de sang et rétablir le cessez-le-feu.

Le massacre quotidien de centaines de civils palestiniens innocents et le déplacement forcé de notre population, dans le but évident d'annexer notre terre et d'annihiler notre identité nationale, n'ont rien à voir avec les otages ou la sécurité. Cela a tout à voir avec la tentative de détruire le peuple palestinien en vue de s'emparer de ses terres.

Le Ministre israélien de la guerre s'est adressé à ce qu'il a appelé « les habitants de Gaza », en déclarant

> « bientôt, l'évacuation de la population des zones de combat reprendra, et ce qui suivra sera bien pire – vous paierez le prix fort. Rendez les otages et débarrassez-vous du Hamas, sinon, ce qui vous attend est la dévastation totale ».

Après avoir avoué utiliser l'aide humanitaire comme arme, Israël reconnaît également pratiquer une politique de châtiment collectif, d'attaques aveugles et de destruction et de dévastation gratuites. Le Gouvernement israélien ne peut pas parler d'humanité ni dénoncer la barbarie, pas après avoir tué 400 Palestiniens en une seule nuit, dont 130 enfants, ce qui représente l'un des bilans les plus lourds de l'année écoulée en ce qui concerne le nombre d'enfants tués en une journée. Pas après avoir tué 50 000 Palestiniens, en avoir mutilé plus de 100 000 autres et avoir détruit la vie de 2 millions de personnes. Pas quand il affame notre peuple. Pas quand il le déplace par la force. Pas quand il enlève des milliers de personnes et les soumet à la torture, aux passages à tabac, aux traitements dégradants et à la violence sexuelle. Pas quand il retient les dépouilles de centaines de Palestiniens, refusant à leurs familles le droit d'inhumer dignement leurs proches.

Israël considère qu'un acte est barbare uniquement s'il est attribué au Hamas, mais qu'il est justifié s'il est commis par Israël. Un acte est barbare s'il est commis contre un Israélien, et il est légitime s'il est commis contre un Palestinien. Il s'agit là d'un deux poids, deux mesures méprisable. Israël a le droit de tuer et de mutiler, de détenir arbitrairement et de torturer, de déplacer, de détruire et de ravager. Et nous avons le droit de mourir et de disparaître. Ce n'est pas ainsi que fonctionne le droit international. Certains actes sont interdits, quelle que soit l'identité des auteurs ou des victimes. Certaines protections sont accordées à tous les civils, indépendamment de leur nationalité, de leur religion ou de leur race. Ces interdictions et ces protections doivent être maintenues.

Les civils ne doivent pas subir de préjudice. Ils ne doivent pas craindre d'être tués chez eux ou enlevés à leurs domiciles. Les familles ne doivent pas être déchirées. Les membres d'une famille doivent être réunis lorsqu'ils sont vivants, et non lorsqu'ils sont morts. Nous demandons avec insistance un cessez-le-feu qui garantisse cet objectif, alors qu'Israël continue de prôner plus de massacres et de destructions. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. Nous tuer n'est pas la solution. On ne peut pas nier l'existence de millions de Palestiniens. Nous sommes profondément enracinés dans notre terre, comme des oliviers. On ne peut pas tous nous tuer. Je le répète : il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, et nous tuer n'est pas la solution.

Le Gouvernement israélien tente de convaincre son peuple que tuer, déposséder et déplacer les Palestiniens est la seule voie possible, alors que même en plein génocide, nous continuons de plaider pour obtenir notre liberté par des moyens pacifiques. Dans cette salle, le Président palestinien a déclaré : « Je suis prêt à négocier et à parler de paix ». Et pour ceux qui ont dit à quel point Ramallah est proche de Jérusalem, il est prêt à parler de paix avec ceux qui sont prêts et désireux de parler de paix, que ce soit à Jérusalem, à Ramallah ou n'importe où ailleurs. Nous continuons de plaider en faveur du respect du droit international, de la création de deux États vivant côte à côte, comme beaucoup le disent souvent ici, et d'une paix et d'une sécurité partagées. Il appartient à chaque gouvernement du monde de choisir maintenant la vision à laquelle il se ralliera et d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour qu'elle l'emporte. Le deux-campisme et les exercices d'équilibrisme ne suffiront pas. Les membres doivent décider ; ils ne peuvent pas jouer sur les deux tableaux.

L'on ne peut laisser ce gouvernement israélien, qui se préoccupe bien plus de la survie de Nétanyahou que de celle des otages, qui veut se débarrasser du peuple palestinien et voler ses terres, et qui veut rendre l'occupation permanente et la paix impossible, décider du sort de millions de personnes. Le cessez-le-feu est un test. Échouer à ce test signifie non seulement prolonger le calvaire et la souffrance causés par les horreurs d'aujourd'hui, mais aussi préparer le terrain pour les horreurs à venir. C'est un test auquel nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer. Nous devons rejeter cette option. La paix est la seule option possible pour nous, pour eux et pour tous les membres. Je demande aux membres de nous aider à avancer dans le sens de la paix et à nous éloigner des massacres et de la guerre.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, de son exposé d'aujourd'hui. Je voudrais également remercier les États-Unis, le Royaume-Uni et la France d'avoir demandé la tenue de cette importante séance.

Je tiens tout d'abord à remercier Eli Sharabi du courage dont il a fait preuve aujourd'hui. Il n'y a pas de mots pour décrire la force qu'il faut pour être ici après tout ce qu'il a enduré. Aucun d'entre nous ne peut vraiment concevoir la douleur, la souffrance et la perte qu'il a endurées, le tourment de 491 jours de captivité, la terreur de retourner dans une maison qui n'existe plus, le poids de savoir que tout son monde lui a été enlevé. Malgré tout cela, il est assis ici aujourd'hui, non pas pour lui, mais pour toutes les personnes qui sont encore en captivité.

Depuis plus de 530 jours, 59 hommes, femmes et enfants innocents sont toujours retenus en captivité par le Hamas. Nombre d'entre eux s'accrochent péniblement à la vie. Malheureusement, certains d'entre eux ont été assassinés. Et le Hamas n'a pas permis au monde d'en voir un seul. Il s'agit d'innocents torturés pour avoir commis le crime d'être Israéliens ou de se trouver en Israël. Ils meurent de faim dans l'obscurité, seuls, en proie à la peur et à une souffrance indicible. Ils sont privés de nourriture, d'eau et de médicaments. Ils sont battus, torturés et humiliés. Ils sont détenus dans des conditions si inhumaines et si ignobles que les otages qui ont été libérés peuvent à peine décrire ce qu'ils ont subi.

Cette cruauté n'est pas seulement imputable au Hamas, mais aussi au monde entier qui est resté silencieux. Eli Sharabi a témoigné devant le Conseil aujourd'hui et a révélé les horreurs de sa captivité. Il a décrit les tourments qu'il a endurés et s'est exprimé au nom des autres otages toujours aux mains du Hamas. La question qui appelle donc une réponse est la suivante : où est le monde ? Où est l'indignation ? Où sont les protestations internationales pour leur libération ? Où est l'exigence de tous les pays de les ramener à la maison ?

Depuis le 7 octobre 2023, le Conseil a adopté 77 résolutions dans cette salle. Aucune d'entre elle n'a condamné le Hamas. Parallèlement, certains membres dans cette enceinte refusent même de parler des otages. L'Algérie a passé des mois dans cette salle à condamner, accuser et critiquer Israël. Mais lorsqu'un être humain est assis devant elle aujourd'hui, après avoir enduré le pire de l'humanité aux mains des personnes qu'elle défend, elle peut à peine prendre acte de sa présence. Elle n'a même pas eu la décence de prononcer son nom. C'est scandaleux.

Et le monde entier peut le voir. Depuis 530 jours, le Conseil efface les otages. Il parle de Gaza sans évoquer les crimes du Hamas. Il débat de l'aide humanitaire sans reconnaître les crimes humanitaires que le Hamas inflige délibérément aux otages, et il a eu l'audace de parler d'un cessez-le-feu sans exiger la libération des personnes détenues dans les tunnels terroristes du Hamas. Comment peut-il prétendre défendre le droit international tout en ne tenant aucun compte des otages ? Comment peut-il parler de droits humains alors qu'il refuse de reconnaître les violations des droits humains les plus épouvantables commises dans le monde ? Comment des membres peuvent-ils siéger dans cette salle, regarder Eli Sharabi dans les yeux et ne rien dire ?

Les quantités massives d'aide humanitaire qu'Israël a facilitées, coordonnées et autorisées à entrer à Gaza sont parvenues à toutes les composantes de la population, à l'exception d'une : les otages. Alors que les civils de Gaza reçoivent de la nourriture, des médicaments, des abris et un appui, ces personnes innocentes dépérissent dans des conditions qui défient l'entendement humain. Ces otages n'ont pas vu une once de cette aide. Je demande aux membres de penser au nombre de camions et de conteneurs qui sont arrivés. Nous avons écouté Eli, qui nous a dit qu'il recevait un quart de pita par jour.

Nombreux sont ceux qui, au Conseil, ne cessent de réclamer davantage d'aide, davantage de camions, davantage de cargaisons et un meilleur accès. Pourtant, ils n'ont jamais exigé qu'une seule partie de cette aide soit acheminée à nos otages. Aucun mot n'a été prononcé. Aucune demande n'a été formulée. Pas une seule résolution n'a été adoptée pour demander instamment que les personnes qui ont le plus cruellement besoin d'une aide humanitaire la reçoivent réellement. L'inaction de l'ONU concernant le sort des otages est un effondrement moral de premier ordre.

Soyons clairs : le Conseil n'est pas le seul à avoir échoué. L'ensemble du système des Nations Unies a failli à ses responsabilités. De nombreux organismes qui prétendent être les protecteurs de l'humanité ont complètement abandonné les otages. Où était le Conseil de sécurité ? L'Assemblée générale ? Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ? L'UNICEF ? Le prétendu Conseil des droits de l'homme ? Le Comité international de la Croix-Rouge, qui n'a effectué aucune visite ou inspection ?

Nous avons entendu l'équation absurde qui a été faite concernant les détenus en Israël. Ils reçoivent trois repas par jour. Ils bénéficient d'un traitement médical. Ils reçoivent la visite de la Croix-Rouge. Avant la guerre, ils recevaient la visite de leurs familles. Comment peuvent-ils comparer les deux situations ? La Croix-Rouge n'a pas effectué une seule inspection et n'a pas passé un seul instant avec les otages à Gaza. Or, depuis 530 jours, elle continue d'agir selon les règles du Hamas.

Il y a une certitude absolue dans cette situation : la guerre ne s'arrêtera pas tant que les otages n'auront pas été libérés. Israël n'a pas choisi cette guerre ; c'est le Hamas qui l'a choisie. C'est le Hamas qui a envahi Israël et la maison d'Eli. C'est le Hamas qui a massacré notre population. Et pendant trois mois, c'est le Hamas qui a bloqué les négociations. On a donné au Hamas la possibilité de prolonger le cessez-le-feu. Le Hamas a eu la possibilité de soulager la population de Gaza. Le Hamas avait le choix, et il a choisi la guerre.

Par conséquent, Israël a repris ses opérations militaires contre le Hamas, avec plus d'intensité. Les Forces de défense israéliennes frappent les cibles terroristes du Hamas dans toute la bande de Gaza. Les infrastructures terroristes, les stocks d'armes et les centres de commandement sont démantelés. Cette guerre ne se terminera pas alors que les otages seront toujours dans les tunnels souterrains. Cette guerre ne se terminera pas tant que le Hamas ne sera pas vaincu. Le choix est simple. Si les membres du Conseil veulent un cessez-le-feu, ils doivent faire pression sur le Hamas pour qu'il libère les otages immédiatement.

Eli Sharabi ne devrait pas être ici aujourd'hui. Il n'aurait jamais dû être enlevé. Il n'aurait jamais dû être affamé, enchaîné et brutalisé. Il n'aurait jamais dû perdre sa femme, ses filles, son frère. Et pourtant, il est là, après avoir survécu à ce que l'humanité a de pire, pour demander au monde de sauver celles et ceux qui sont encore prisonniers de ce cauchemar. Je demande aux membres du Conseil de prendre un moment pour réfléchir, pendant que nous parlons. Il y a 59 Eli Sharabis sous terre, qui attendent désespérément la liberté. Imaginons leurs visages. Imaginons leurs cris et leurs pleurs. Imaginons ce qu'ils diraient aux membres du Conseil aujourd'hui. Est-ce que ceux-ci vont les écouter ou détourner le regard ?

Nous n'oublierons jamais ce moment. Il n'y a pas de neutralité ici. Il n'y a pas de juste milieu. Il n'y a que le bien et le mal. Nous ne cesserons jamais de nous battre pour les otages. Nous ne les abandonnerons jamais. Nous ne resterons jamais les bras croisés alors que les terroristes continuent de détenir nos concitoyens comme des trophées. Nous les ramènerons chez nous, toutes et tous.

La séance est levée à 12 h 20.